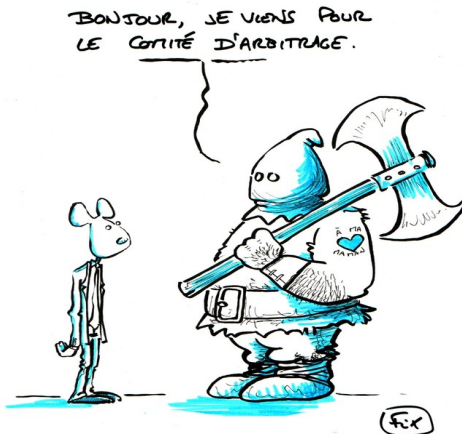




# COMITÉ D'ETABLISSEMENT

SÉANCE DU 21 JUIN 2016

## AMBITIONS 2020 : QUEL SUSPENSE !



Le 30 juin le Gouverneur présentera son plan « AMBITIONS 2020 ».

Il l'a déjà fait à la convention managers du 17 juin à Paris. En attendant le CCE, « motus et bouche cousue ». Une rétrocession se fera dans chaque succursale les 4 et 5 juillet par les directeurs. Les principes d'organisation seront annoncés au CCE avec notamment les cibles d'effectifs des CTP et SPP. La stratégie de déploiement dans le Réseau, la bascule CTP/SPP sera de la responsabilité des directeurs régionaux. Donc, pour notre région, ce 2ème niveau d'annonce se fera en septembre ou octobre une fois que les CHSCT et les CE auront été consultés.

M MAURY a d'ores et déjà annoncé qu'il n'y aurait pas de modification des CTPE et CTPS. Son souhait est de ne pas muter les agents contre leur volonté, d'accompagner chacun dans son « projet ». Dont acte, nous serons vigilants à ce que ces paroles soient suivies d'effet.

### CE EXTRAORDINAIRE 09-2016

Il sera conjoint au 2 anciennes régions comme celui du 10 juin avec au menu :

- Ajustement de la carte du réseau : calendrier des bascules CTP/SPP.
- Dépaysements : « par lots » de Castres, Foix, Mende, Tarbes; Carcassonne, Montauban vers Perpignan, Montpellier et Toulouse pour permettre aux agents des futures SPP de se former dans la perspectives des bascules CTP/SPP.

### POINT SUR LES DEPAYSEMENTS EN COURS

**Foix** : entre 10 à 15 dossiers par mois

**Montauban** : 20 dossiers réguliers + une trentaine supplémentaires en mai et juin pour cause de date de péremption sur instruction préalable.

### TRAVAUX CAISSE DE TOULOUSE

Ces travaux ont-ils un impact sur les activités tertiaires ? (surendettement, DAR,...)

Le projet ancien de vendre l'immeuble 6 rue Deville est-il toujours à l'ordre du jour ? Le concept de rénovation de l'accueil dans les CTP est-il à l'ordre du jour ?

M MAURY n'a pas de réponse à nous fournir mais s'engage à nous informer à une prochaine séance.

### Vote des élus en CE

Si absence d'un élu, précision apportée par le DRH : 3 degrés de suppléance, l'organisation syndicale prime sur le collège.

Code du travail article L2324-28 :

1. Suppléant même organisation syndicale, même collègue
2. Suppléant même organisation syndicale, collègue différent
3. Autre syndicat, même collègue

### EFFECTIFS

Pas de retour sur la réunion téléphonique de la dernière semaine de mai avec la DGRH : tout est gelé jusqu'au CCE du 30 juin . Demandes faites à la DGRH :

- 2 cadres à Toulouse : 1 adjoint au responsable du service des entreprises en remplacement de C Maurel en partance pour l'Inspection courant septembre + 1 chef de service pour le Pôle Groupe (création de poste)
- Réflexion cadre d'entraide à l'instar des postes d'entraide régionale avec 20 jours de remplacement obligatoire : pour ces postes ordre de ne pas faire de demande avant le 30 juin !
- SRML : vision restrictive de la DGRH sur les renouvellement de contrats. Si l'on ne renouvelle pas, quid des agents ?
- Tarbes : proposition SRI spécialisée CLS, DGRH pas d'accord et pas très judicieux car sera pas toujours au comptoir et très peu d'autres postes de ce type.
- Toujours un poste sans candidat au SDE de Toulouse.

### Compléments de Rémunération

Statistiques au 30/09/2015 :

143 agents dont 20 cadres (77% des cadres), 39 maîtrises (59% des maîtrises) et 84 non cadres (43% des non cadres). Pas significatif car aucune information sur le montant des CDR ...

**La CGT est opposée aux CDR, les sommes allouées devraient être intégrées aux salaires. De plus les CDR sont un facteur de division. Nous demandons la priorité aux primes collectives.**

### OSE

**Service de 5 à 7 agents en Occitanie chargés de faire la promotion Géo-de (+ les prestations) et Fiben .**

Pour le cadre responsable de service, 2 candidats à Montpellier. Il y aurait des agents déjà positionnés sur les 2 anciennes régions. Incertitudes sur les conditions d'exercice matérielles, un retour sera-t-il possible en succursale d'origine ? Jean Stranjakovitch, adjoint au directeur de la DE, répondra à ces questions. Le CODIR décidera en septembre si OSE démarrera début 2017.

### ROC pas très « Fun »

La présentation de ROC2020 dans les unités a soulevé, chez certains, de la colère, de l'écœurement, de l'indignation face à cette contre-réforme, cherchant à baisser à tout prix les effectifs en dégradant la qualité du service rendu aux usagers. Bien sûr si les agents sont dans l'incompréhension c'est que les explications ont été insuffisantes...

**Arrêtez de nous « prendre pour des quiches » !**



**L'organisation du recyclage en agence permettrait de réduire les coûts.** Les investissements se tournent vers des automates en libre service sans intervention humaine.

Externalisation progressive des opérations de gestion et de maintenance. Redéploiement des effectifs sur des segments d'activité générateurs de commissions.

## LE FIDUCIAIRE EN OCCITANIE

Le grand quart Sud-Ouest est atypique avec des petits établissements. Dans l'Est des banques de tailles plus importantes : Crédit Agricole, Banque Populaire. Des contrats triennaux sont signés entre les TDF et les banques qui ne sont pas fidèles sur la durée, seul le coût compte. Nombre important de caisses régionales qui entretiennent un volant d'activité très disparate aux guichets de la BDF.

### Focus sur l'ex-région LR

5 établissements bancaires sont impliqués dans le recyclage avec une part supérieure à 50% des entrées de billets à la BDF : BNP, BP du Sud, CRCA, CEMP.

La BRINK'S est un acteur prépondérant à Montpellier alors que LOOMIS est prépondérant à Perpignan.

e CRCA et la BPO sont des partenaires historiques de la Brink's.

La BP du Sud est très impliqué et travaille sur la technique de l'automate qui tri sans intervention humaine.

### Focus sur l'ex-région Midi-Pyrénées

Recyclage historique par CRCA Nord MP, CRCA Pyrénées Gascogne, CRCA Toulouse 31.

## LE FIDUCIAIRE CONTEXTE GENERAL

Jean-Claude ALBERT, délégué de domaine de la région

### Contexte général actuel et à venir

Les fermetures de caisses ont modifié les circuits des billets entraînant un risque de distorsion de concurrence entre les réseaux bancaires.

**Les transporteurs de fonds (TDF) doivent se mettre aux normes de sécurité pour 2021** (décret septembre 2012) La BDF, pas impliquée par le décret, s'est positionnée pour ne pas être le maillon faible de la filière : mise aux normes de certaines caisses (immobilier, sécurité, réglementation des tournées des TDF).

**La Brink's obtient l'agrément «établissement de paiement»** Au paravant tri des billets une banque après l'autre.. Avec cet agrément possibilité de mélanger les billets de toutes les banques (opération de compensation) qui permettra de traiter

plus de volume et de passer à un stade industriel

### Obligation pour les banques de faire évoluer leur modèle économique

Stratégie de réduction des coûts en supprimant les activités coûteuses et contraignantes.

Limitation des espèces et évolution des modes de commercialisation : développement du paiement sans contact, par smartphone, biométrie.

Développement du recyclage encore sous exploité au regard du potentiel existant (concerne uniquement les coupures pour les DAB : 10-20-50 €).

**Toulouse : Mise en place récente du recyclage par l'intermédiaire de Garance** du groupe Sotel dont les actionnaires sont la Caisse d'épargne Midi Pyrénées, la Banque Populaire Occitane, le Crédit Agricole Toulouse 31, la Banque Courtois Crédit du Nord, LCL, Sofipost . Cela peut contribuer à modifier le paysage fiduciaire toulousain : Baisse des entrées de billets à Toulouse

Garance et La Brink's sont prépondérants à la caisse de Toulouse, Loomis prépondérant à Rodez (Loomis Rodez plus gros que Loomis Toulouse)

Caisse de Tarbes : pas de variation de volume de billets car le CRCA est au maximum du recyclage qu'il peut effectuer.

### Perspectives pour le fiduciaire

**L'évolution du recyclage est inconnue à ce jour : son intensité, sa durée.**

Mise en place du Comité de suivi fiduciaire national composé par les états majors des banques et présidé par Gilles VAYSET avec des réunions semestrielles.

Chaque directeur de succursale avec caisse rencontre les TDF et les banques de son rayon d'action et établit un compte-rendu fiduciaire via la Direction des Affaires Fiduciaires.

**Pas de scénario actuellement de parade au tri des billets** qui passerait en-dessous des 50% à la Banque de France. Par exemple l'Espagne a imposé de ganser les billets de couleur différente suivant la qualité des billets (degré d'usure) : l'activité devient moins rentable et revient à la Banque d'Espagne...

### Avenir du « cash » en France

Il est jugé encombrant, coûteux, dangereux et support de toutes les fraudes.

Il n'a plus la cote auprès des banques et des gouvernants.

**Mais les utilisateurs résistent et trouvent encore des qualités aux billets et aux pièces : notion de liberté**, pas de traçage des opérations. (Les Allemands paient 70% de leurs paiements courants en espèces)

Pas de bouleversements du réseau des caisses : adaptation des équipements.

### Infos en vrac

**Travail occasionnel à distance pour les cadres** : expérimentation terminée, au menu du CHSCT du 27 juin, devrait être pérennisé.

**Incivilités** : les registres fonctionnent, quelle info en local ? Info au CE de juillet.

**Locaux SPP** : Auch les agents ont visité, G Vaysset doit donner son accord, puis le CHSCT visitera.